

Charte de signature

- L'identification de la source institutionnelle d'une publication constitue un enjeu majeur pour les établissements tutelles des unités de recherche. Elle permet d'assurer dans l'environnement numérique qui prévaut désormais la visibilité de l'établissement, celle de l'unité de recherche et aussi celle des auteur(s)/auteure(s), aux niveaux national et international.
- La charte définie par l'université d'Artois vise à fixer les règles communes de signature des publications pour que les données soient correctement repérées et recensées dans les bases de données internationales.
- L'ensemble des établissements de recherche ont adopté une charte de signature.
- Le CREHS étant une unité de recherche à tutelle unique (l'université d'Artois), le système est plus simple pour que les unités ayant plusieurs tutelles (UMR).

Signature en début d'article / chapitre / contribution , ou en fin d'article / chapitre / contribution avec utilisation d'un renvoi

Alexandre Legrand^a

^a Univ. Artois, UR 4027, Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS), F-62000 Arras, France

*Autre exemple, avec le signe**

Alexandre Legrand*

*Univ. Artois, UR 4027, Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS), F-62000 Arras, France

Si l'éditeur ne permet pas l'utilisation d'un renvoi, l'affiliation suit le nom d'auteur

Alexandre Legrand

Univ. Artois, UR 4027, Centre de Recherche et d'Etudes Histoire et Sociétés (CREHS), F-62000 Arras, France

- Le même système s'applique si vous êtes l'un des auteurs de l'article/ chapitre.
- L'auteur, ou l'auteur dit « correspondant » dans le cas d'un article rédigé par plusieurs auteurs, ajoute son adresse postale institutionnelle et son email.

- A noter : un nombre croissant de revues qui publient en ligne associent au nom d'auteur, en plus de son affiliation, son identifiant ORCID. Je vous reproduis ci-après un exemple : un clic sur l'abréviation ID après le nom d'auteur dirige vers l'adresse <https://orcid.org/0000-0003-4083-4758>

DOI: 10.1111/aae.12121

ORIGINAL ARTICLE

WILEY Arabian Archaeology and Epigraphy

A Nabataean and Roman shrine with civic and military gods at Humayma, Jordan

M. Barbara Reeves 

Department of Classics, Queen's University,
Kingston, Ontario, Canada

Correspondence

M.B. Reeves
e-mail: reevesb@queensu.ca

Funding information

American Schools of Oriental Research,
Grant/Award Number: 2005; Taggart
Foundation, Grant/Award Number: 1998,
2000, 2004, 2005; Social Sciences and
Humanities Research Council of Canada,
Grant/Award Number: 1998, 2000, 2004,
2005

Abstract

The lifecycle of a Nabataean and Roman community shrine at Humayma, Jordan reflects the evolving values of the town's inhabitants from the first to the third century CE. This paper reviews the evidence for the shrine's appearance and significance over this period, as well as the nature of the cult practised there. Beginning its existence as a Nabataean shrine, whose design incorporated the rising sun and the town's primary peak, the building was damaged when the Romans converted Nabataea into *Provincia Arabia*. The Roman garrison initially dismantled the shrine to build their fort, but a few decades later the shrine was restored with a centrally placed Nabataean betyl and legionary altar symbolising harmony between the garrison and the town. The garrison's god, Jupiter-Ammon-Serapis, and possibly Isis, were now worshipped alongside the town's Nabataean deity. This shrine stressing military-civilian harmony was later deliberately damaged, most likely during Zenobia's revolt.

KEYWORDS

betyl, Jupiter Ammon, Nabataean religion, Nabataean shrine, *Provincia Arabia*, Roman military religion, Serapis, Zenobia